

Le vote du 6 mai a porté à la présidence de la république Nicolas Sarkozy, le représentant d'une politique de droite clairement affichée. Son objectif principal est de remettre en cause les acquis sociaux : restriction du droit de grève, précarisation du contrat de travail, allongement du temps de travail, cadeaux fiscaux aux plus favorisés, développement de la propriété privée à tous les niveaux, etc. A l'opposé des attentes citoyennes sur les services publics, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux lors des départs à la retraite constitue une violente agression contre les fonctions publiques.

Ce projet de société s'est décliné au moyen de slogans inspirés des thèmes de l'extrême droite. En opposition avec la démarche critique de l'intellectuel, du scientifique et du citoyen, certaines déclarations du nouveau président appellent une dénonciation de fond : explications génétiques de la pédophilie, du suicide des jeunes, prétention de détecter la délinquance dès l'école maternelle, dénonciation de la liberté de l'intelligence et de la culture pour « expliquer » le déclin de notre société.

Pour la recherche et l'enseignement supérieur, le nouveau président veut aggraver la situation créée par le Pacte pour la recherche voté en avril 2006, qu'il considère comme « *un premier sursaut, en introduisant deux éléments indispensables à un renouveau de notre système de recherche une évaluation indépendante (AERES) et un financement selon une logique de projet (ANR)* ». Il « *entend poursuivre cet effort et aller plus loin durant les cinq prochaines années avec la généralisation du financement par projet* ».

Concernant l'ensemble du système, il veut transformer nos grands organismes de recherche en agences de moyens, les universités devenant les principaux opérateurs de la recherche. Si la future majorité parlementaire le lui permet, le nouveau président veut faire passer une loi dès cet été sur la réorganisation des universités pour

- accroître « *l'autonomie réelle* » des universités aboutissant à en favoriser certaines au détriment des autres,
- réformer la gouvernance en mettant fin à la représentativité des conseils issus de la loi Savary,
- favoriser les orientations liées au « marché de l'emploi » au détriment des formations d'intérêt général,
- multiplier les contrats précaires générés par la « logique de projets »,

Le SNCS est opposé à cette réforme qui tend à soumettre l'université à des intérêts économiques développer une pédagogie par projets. Il affirme que les EPST appartiennent au service public. Ils représentent le principal atout des universités, en particulier celles qui privilégient la recherche. Plutôt que d'être affaiblis, ils doivent être améliorés pour permettre le développement de la recherche dans les universités. Il rappelle les objectifs de développement de la recherche dans notre pays ne peuvent être réalisés que si le Pacte pour la recherche est remplacé par une loi de programmation s'appuyant sur les conclusions des états généraux de la recherche et de l'enseignement supérieur de 2004. Sur cette base, le SNCS participera à l'organisation de tels débats sur l'université et la recherche.

Le SNCS mobilisera les personnels de la recherche pour repousser mesures de régression portées par les propositions du nouveau président. Il recherchera à développer les convergences d'analyse avec toutes les organisations qui ont pour but le renforcement des organismes de recherche. Il développera une large campagne de syndicalisation autour de ces thèmes.

Le SNCS s'élève contre les peines de prison abusives prononcées récemment à l'égard de jeunes manifestants, qui sont des manœuvres d'intimidation inquiétantes.

POUR : 18    CONTRE : 1    ABST. : 2